

Réunion tardive à Prunelli concernant le site d'enfouissement

La réunion qui a débuté hier à 17 h 30, s'est poursuivie jusque tard dans la soirée. Avant les discussions, le président de l'exécutif, Gilles Simeoni, a dévoilé ses propositions pour obtenir un déblocage

Trois jours après le déblocage du centre d'enfouissement des déchets de Viggianella, celui de Prunelli di Fium'Orbu pousse aux pourparlers. Jusqu'à présent, seuls les camions d'ordures ménagères provenant de la communauté de communes Fium'Orbu-Castellu étaient autorisés à pénétrer sur le site.

Le collectif contre le tout enfouissement, n'était pas invité à participer à la réunion qui s'est déroulée hier jusque tard dans la soirée, mais a réussi tout de même à rentrer. De force. "Nous avons besoin que des engagements formels soient pris par les services compétents", proteste Francis Carlotti, le porte-parole du collectif.

Avant une réunion entre, la collectivité de Corse, des élus locaux et les services préfectoraux, Gilles Simeoni le président du conseil exécutif de Corse, joint par téléphone, présentait le tri à la source comme la seule solution valable à l'heure actuelle : "Nous sommes prêts à déployer des moyens afin d'aider les communautés de communes à agir en faveur du tri. Il faut aussi que la population profite de la situation pour prendre conscience de l'importance de cette solution alternative."

Pour cela, l'Office de l'environnement serait prêt à mettre des moyens financiers afin de financer la mise en place d'équipes techniques.



Les débats se sont éternisés hier soir afin de trouver une solution.

(PHOTO STÉPHANE GAMANT)

Construire deux centres de surtri

Par ailleurs, l'éventualité de la construction de deux centres de surtri à Bastia et Ajaccio vient compléter les annonces faites par l'Exécutif. "Ce sont les deux plus gros points de production d'ordures ménagères de l'île. Le but est de les gérer sous maîtrise publique de façon à les construire sur une base qui ne nuirait pas au tri", précise Gilles Simeoni.

Stratégiquement placées près du rail de façon à permettre un impact écologique moindre sur l'environnement, ces emplacements choisis limiteraient aussi les

coûts de transports. Le but est d'arriver à 60 % de tri dans les deux ans à venir. Quant au 40 % restants, le président de l'exécutif ne voit qu'une seule solution : le stockage. Mais autrement. "Nous ne devons enfouir que des déchets qui n'apportent pas de nuisances. Seulement ceux que l'on ne peut trier."

Plusieurs solutions possibles ont néanmoins été discutées comme celle d'un incinérateur. Redondant dans les discussions.

Pour l'île, elle n'est pas en accord avec ses ambitions. "Pour commencer, ce n'est pas écologique. Ensuite, cela coûterait trop cher à la collectivité de vouloir brûler les dé-

chets qui restent, explique Gilles Simeoni. Et actuellement, nous n'avons pas les moyens financiers de rentabiliser un incinérateur."

Quant à l'export des ordures hors de l'île, le président de l'exécutif avance là aussi l'argument du coût. "Il resterait environ 80 000 tonnes de déchets à exporter. À raison de 200 à 300 d'euros la tonne, on arrive presque à 25 millions d'euros de dépenses annuelles. C'est imposable."

À l'heure où nous mettions sous presse, la réunion n'était pas encore terminée et aucun accord n'avait été trouvé.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI

QUESTIONS A...

Bernard Schmeltz préfet de Corse

"Aucune position en faveur de l'incinérateur"

Face à des élus du rural à Guagno, vous vous êtes demandé "Pourquoi est-ce qu'on appréhende tant de parler d'incinérateur ?" Vous êtes-vous exprimé en faveur de cet outil ?

J'étais en déplacement dans la salle du conseil municipal de Guagno, en présence d'une vingtaine de personnes et la question m'a été posée de manière un peu abrupte : "Et l'incinérateur, c'est pour quand ?" L'État n'a pas la compétence d'élaborer des stratégies dans le domaine des déchets et à aucun moment je n'ai donc pris position en faveur de l'incinérateur. J'ai répondu de façon purement technique en rappelant tout d'abord qu'il y avait des contraintes sur le sujet. J'ai dit notamment deux choses : un incinérateur est une machine à manger des déchets et qu'il devait être alimenté en permanence et que le risque était de produire ce que l'on appelle des vides de four, en cas de manque de matière à brûler. Et dans le contexte corse, ce risque est majeur avec une fourniture

en déchets irrégulière, notamment à cause de la saisonnalité. J'ai dit ensuite que l'incinérateur peut avoir un effet désincitateur au tri alors que c'est la priorité absolue en Corse. Non seulement je n'ai pas pris position mais en plus, j'ai fait valoir un certain nombre de réserves. En revanche, j'ai abordé un autre sujet, à travers un projet en cours à Guagno, qui est celui de la valorisation des déchets tel que le bois.

Femu a Corsica a critiqué votre positionnement et appelé l'État à préciser son accompagnement de la politique régionale...

La situation des déchets est suffisamment grave en Corse pour entretenir la division. L'État n'a jamais cessé d'accompagner et il va continuer dans le cadre du PEL ou du futur plan d'accompagnement pour la Corse. Il faut arrêter de créer des polémiques dans lesquelles on veut opposer les acteurs publics.

PROPOS RECUEILLIS PAR GHJ. P.